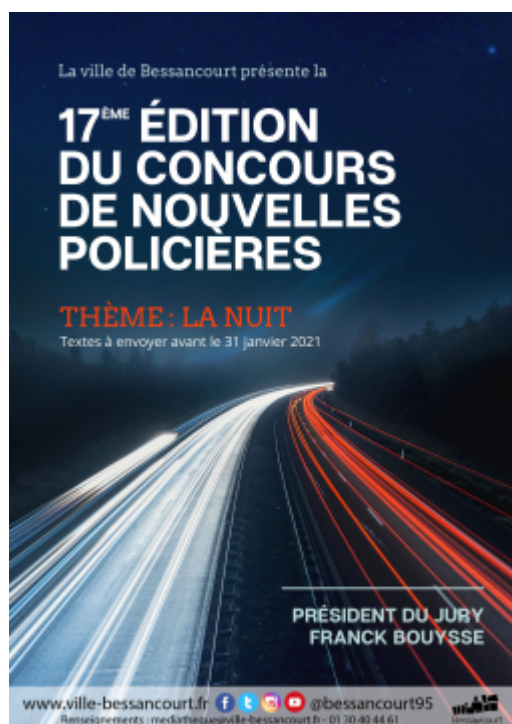


17ème Concours de Nouvelles Policières 2020

Passionné(e) par l'écriture, le polar ? Amoureux(euse) des livres à l'esprit aventurier ? Le CNPB est l'occasion pour vous de faire découvrir vos talents à de nombreux passionnés et à un écrivain de renom.

Pour la 17ème Édition du Concours de Nouvelles Policières, la Médiathèque Marguerite Duras aura le plaisir de recevoir M. Franck Bouysse, comme Président du jury.

- Thème : La Nuit
- Textes à envoyer avant le 31 janvier 2021



Règlement CNPB 2021 :

Article 1 : La Médiathèque Marguerite Duras et le Service culturel de Bessancourt organisent leur 17ème Concours de nouvelles policières. Présidé par Franck Bouysse, il sera clos le 31 janvier 2021. Les nouvelles seront à envoyer à l'adresse mail suivante : concours.bessancourt@gmail.com

Article 2 : Les participants au concours devront rédiger une nouvelle inédite dans le genre policier au sens large (enquête, thriller, psychologique, social, noir...) en intégrant le thème de « La Nuit ». Les textes seront dactylographiés et comporteront 15 000 signes au maximum (espaces compris), soit 10 pages de 25 lignes chacune. Rappelons qu'une nouvelle est une fiction généralement brève et intense présentant des personnages peu nombreux qui réagissent à l'événement au cœur du récit. Elle comporte impérativement un titre qui donne du sens à l'intrigue. Elle se termine par une chute originale et déroutante qui respecte cependant la cohérence du récit.

Article 3 : Les participants devront envoyer leur texte sous format numérique Word doc ou docx. Afin de préserver l'anonymat, chacun enverra son texte en pièce jointe. Le nom du fichier sera le titre du texte. Le nom du participant ne devra apparaître en aucun cas sur le fichier. Le mail accompagnant le texte devra obligatoirement contenir les informations suivantes : nom et prénom, date de naissance, adresse, téléphone et titre du texte.

Article 4 : Le concours est gratuit et ouvert à tous. Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte. Il devra être anonyme et ne comportera donc aucun élément permettant d'identifier son auteur (signature, symbole, etc...). Son nom ne doit apparaître en aucun cas dans le texte numérique. La participation est interdite aux membres du jury et aux membres de leur famille.

Article 5 : Les dix meilleurs sélectionnés par le jury textes seront primés et bénéficieront d'une publication en recueil. Chaque auteur lauréat recevra un exemplaire de ce recueil. De plus, les auteurs des trois premières nouvelles primées recevront une carte cadeau Edilivre d'une valeur de 300 € pour le 1er Prix, de 200 € pour le 2ème Prix et 150 € pour le 3ème Prix.

Article 6 : Le jury sera présidé par l'écrivain Franck Bouysse. Les membres du jury se réservent le droit de ne pas décerner tous les prix, si la qualité des textes n'est pas satisfaisante selon ses critères propres.

Article 7 : Du seul fait de leur participation, les candidats garantissent les jurys contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le contenu des œuvres présentées. Les délibérations du jury sont confidentielles. Ses décisions sont souveraines et sans appel.

Article 8 : Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de perte, de vol ou de dégradation de l'œuvre envoyée.

Article 9 : Le fait de poser sa candidature implique pour tous les concurrents, l'acceptation intégrale du présent règlement ainsi que le droit reconnu aux organisateurs de publier leur texte dans un recueil, sur le site Internet de la Mairie de Bessancourt (www.ville-bessancourt.fr) et de mettre ce recueil à disposition des lecteurs à la Médiathèque Marguerite Duras sans aucune perception de droits, ceux-ci étant cédés automatiquement par la participation au concours.

Article 10 : La date limite d'envoi des textes est fixée au 31 janvier 2021. Les lauréats seront prévenus par téléphone ou par courriel des résultats. Toutefois l'annonce du classement des lauréats se fera lors de la remise des prix au cours de l'année 2021 à l'Espace Marc Steckar de Bessancourt.

Infos pratiques

Médiathèque Marguerite Duras

01 30 40 44 61

mediatheque@ville-bessancourt.fr

Documents

Document

[Livret CNPB 2020](#)

Document

[Affiche CNPB 2020](#)

Document

[Règlement CNPB 2020](#)